

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Snetap-FSU-rencontre-le-Conseil.html>



Le Snetap-FSU rencontre le Conseil Régional ALPC

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU a rencontré, le 22 mars 2016, le Conseil Régional Aquitaine - Limousin - Poitou Charentes sur plusieurs dossiers de l'enseignement agricole public.

Etaient présents :

- Pour le Conseil Régional : M. Nembrini (Vice-président chargé de l'éducation et des lycées), Mme De la Taille (Conseillère du cabinet Alain Rousset), M. Cagnon (Directeur du Service éducation Bordeaux).
- Pour le SNETAP-FSU : Laurence Dautraix, Alain Godot, Bernard Moine, Flavien Thomas, Yannick Leblanc, Gérard Gagna

En préambule le SNETAP-FSU a affirmé sa mission de défense du service public et voulu revenir sur la situation particulière du [BTS](#) ACSE par apprentissage dans la MFR de Mont.

A la rentrée 2016, la région justifie l'ouverture de la nouvelle classe de première année au titre de l'expérimentation. Ceci est contraire à l'engagement pris par le conseil régional en juillet 2015 qui reconnaissait que cette ouverture était une erreur. Nous précisons que cela augure mal les intentions de volonté de construire ensemble et le climat de confiance pour un vrai dialogue social.

M. Nembrini a présenté ses priorités pour l'éducation : l'équité et d'égalité, l'aide à la mobilité aux lycéens à l'échelle des moyens de la grande région ALPC. Celle-ci affiche une volonté de co-construire avec tous les partenaires sa politique éducative.

Ses priorités s'inscrivent dans un contexte de budget contraint par l'addition des trois budgets ALPC.

Le Snetap-FSU entend ces volontés mais regrette l'absence de réponse sur la décision de maintien du [BTSA](#) ACSE à la MFR de Mont.

Le dialogue social

La grande région assume les choix déjà fait. Elle s'engage pour l'élaboration de la carte 2017 à une réelle concertation « ouverte et diverse ».

Thierry Cagnon s'engage à élaborer un protocole de concertation avec le SNETAP-FSU. Nous devrions être vraiment partie prenante dans le processus d'élaboration de la carte scolaire.

Les [CFA/CFPPA](#)

Le SNETAP-FSU rappelle la mission de promotion des CFPPA et regrette quelle soit mise de côté au profit de formations courtes et non-diplômante pour des publics ciblés. Sur les CFA, le SNETAP-FSU fait valoir qu'il est pour une politique qualitative et non quantitative. Il revendique une augmentation du nombre de semaines de formations en centre, au moins pour les niveaux 5 (12 semaines par an pour les [CAP](#) ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs professionnel et sociaux).

Les Agents Territoriaux

Il existe de grandes disparités entre les trois [régions](#) en ce qui concerne les régimes indemnitaires. La plus favorisée est Poitou-Charente et la moins bien lotie le Limousin. La région s'engage à rattraper le retard des agents du Limousin en les alignant sur ceux d'Aquitaine ; l'idéal étant un alignement sur ceux de Poitou-Charentes. La région se montre sensible aux conditions de travail et à la pénibilité de certains travaux. Le vice-président fait état d'un « plan sénior Aquitaine ».

Les animateurs culturels et agents techniques pédagogiques informatiques.

Ces postes qui existaient exclusivement en Poitou-Charentes ne devraient pas être étendus à la grande région.

Nous pouvons le regretter. Le SNETAP-FSU sera particulièrement vigilant à la situation des agents et à l'évolution du dossier.

Les Exploitations Agricoles et ateliers technologiques

Le SNETAP-FSU rappelle le rôle pédagogique, professionnel et expérimental des exploitations et ateliers dans les établissements publics. Ces missions ont un coût qui nécessite un soutien particulier de la Région.

La Politique Scolaire

Le SNETAP-FSU demande à ce que soit pris en compte la distance et le temps de déplacement des élèves sur le territoire.

Concernant le transport pédagogique le SNETAP-FSU rappelle le besoin de bus et chauffeurs dans les établissements agricoles.

Concernant les politiques d'aide à la scolarité (bourses régionales, chèques livres, financements de projets, « coup de pouce »... Le vice-président dit vouloir harmoniser les pratiques ! Pas forcément vers les plus généreuses.

En conclusion

Cette première rencontre s'est déroulée dans un esprit de dialogue et d'écoute attentive. Cependant, nous avons eu l'impression que les habitudes et les pratiques de la région Aquitaine auraient tendances à s'imposer et à devenir la règle pour la nouvelle grande Région.